



Projet photovoltaïque de **Saint-Médard**

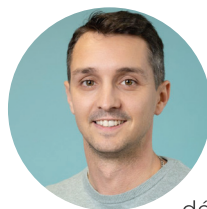
LETTRE D'INFO N°1 · Mai 2026

Photo d'illustration

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Implantée près de Poitiers, elle conduit des projets dans l'Ouest de la France.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 25 ans.

L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.



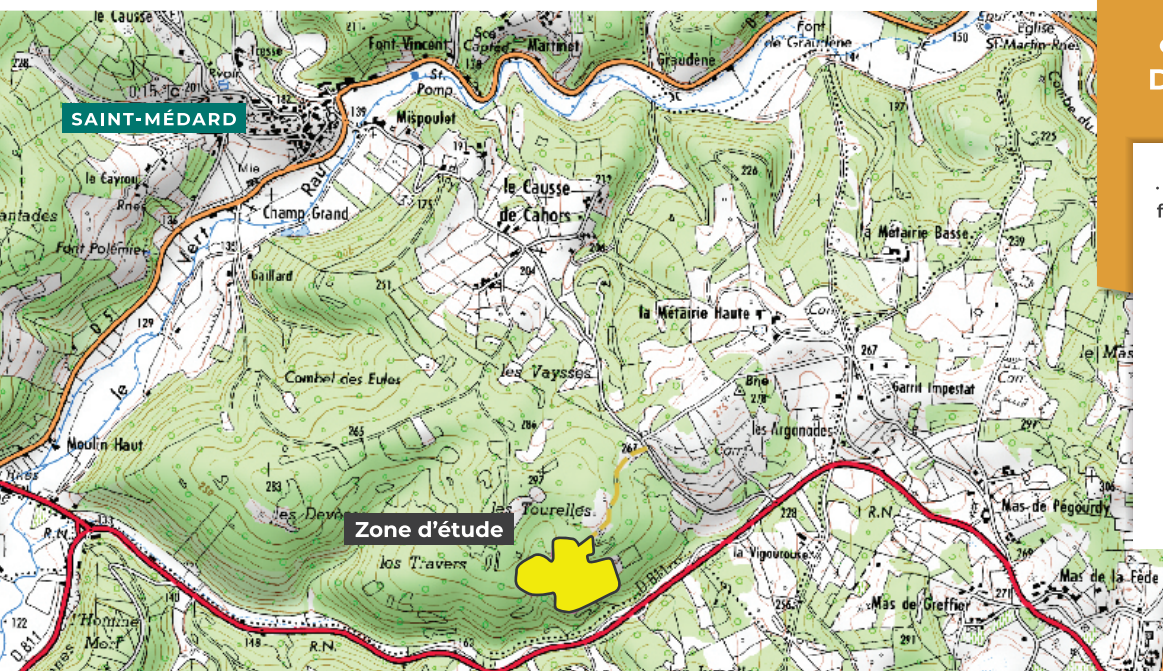
Marc Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque ·

Suite à une analyse cartographique détaillée, Eolise a évalué le **potentiel énergétique de la commune de Saint-Médard**. Une zone y semble propice au développement d'un parc photovoltaïque, puisqu'il s'agit d'une **ancienne carrière, exposée vers le Sud, et aujourd'hui laissée à l'abandon**. Pour approfondir cette première analyse, Eolise a missionné des experts indépendants (écologues, paysagistes, etc.) afin d'étudier finement, pendant une année, le potentiel de ces parcelles, qui s'étendent sur une **surface de 4**

hectares.

Ces études, lancées fin 2025, vont **être conduites sur un cycle de 4 saisons** (ce qui permet d'analyser l'ensemble des spécificités de la zone), **avant la rédaction d'une étude d'impact**. L'ensemble de ces éléments et expertises seront intégrés à un dossier réalisé par Eolise, qui sera remis à la Préfecture pour instruction, et fera l'objet d'une enquête publique. L'ensemble de ces étapes est détaillé au verso de cette lettre d'information.

La zone d'étude, ainsi que ses atouts sont présentées ci-dessous. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir des précisions.

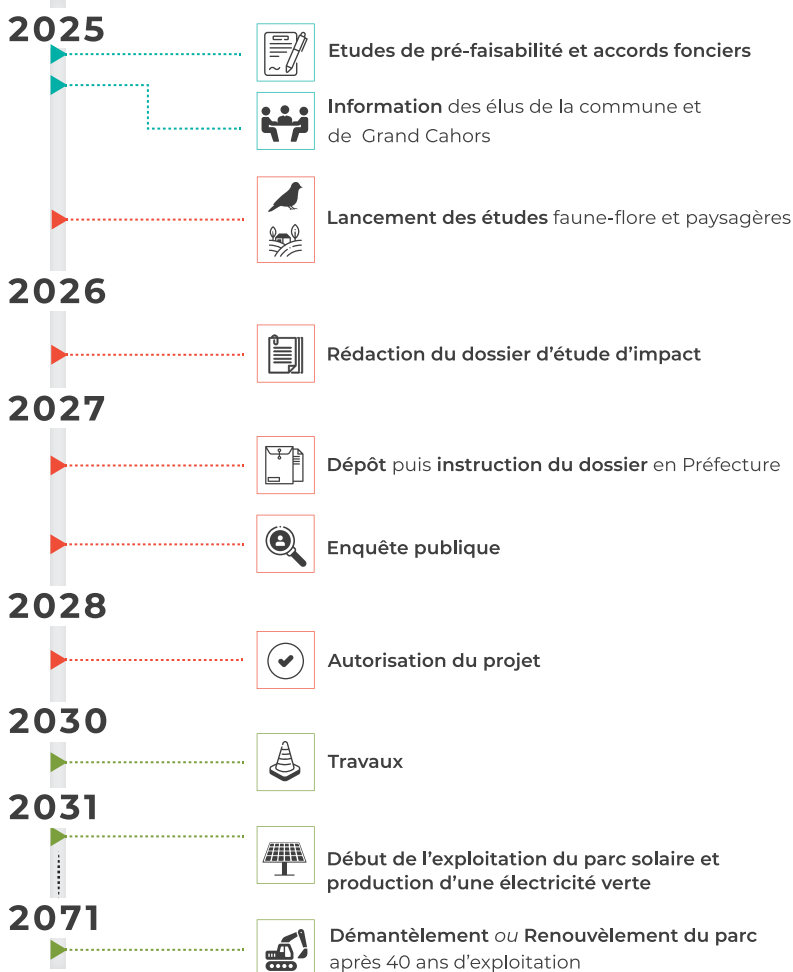


LES ATOUTS DE LA ZONE D'ÉTUDE

- Un **ensoleillement et un relief favorables**, qui garantiront une bonne production électrique
- Une **zone anciennement exploitée comme carrière, désormais abandonnée et inadaptée** aux activités agricoles et forestières
- Un **espace isolé des habitations**, garantissant une insertion discrète dans le paysage

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-saint-medard/

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET



QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

La zone d'étude, d'une **surface de quatre hectares environ**, pourrait permettre l'installation d'un parc solaire d'une puissance de 3 mégawatts-crête (à affiner en fonction des études de terrain). La production électrique annuelle atteindrait alors près de 3500 mégawatts-heure chaque année, de quoi **couvrir la consommation électrique annuelle de 1 500 personnes environ** (eau chaude et chauffage inclus).



RÉPONDRE AUX OBJECTIFS NATIONAUX ET LOCAUX

En développant un parc solaire photovoltaïque, la commune de Saint-Médard renforcera son **indépendance énergétique**. Ce projet permettra aussi de **contribuer aux objectifs nationaux d'accélération du développement des énergies renouvelables** (loi APER de 2023) et **aux objectifs énergétiques de Grand Cahors**.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, SOLUTION MAJEURE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



Les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) ont un impact majeur sur notre climat, et donc sur nos cadres de vie. En conséquence, comme le rappelle le GIEC, les événements climatiques extrêmes (fortes pluies, inondations, puis sécheresses, canicules, etc.) vont se multiplier et s'intensifier. Pour limiter les effets de ce dérèglement du climat, **le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) rappelle, dans son dernier rapport (2023) que le moyen le plus rapide, efficace et peu coûteux pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre est le développement des énergies solaires et éoliennes**. S'il voit le jour, le projet développé à Saint-Médard permettrait alors de contribuer à cet effort de lutte contre le changement climatique.



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque ·

Téléphone : 05 49 38 88 25 · Courriel : ma.guilbard@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet sont disponibles sur www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-saint-medard/

©fanny-b'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost · Ne pas jeter sur la voie publique.